

Conseil de Développement

du Pays de Lorient
Kuzul Diorren Bro An Oriant



Note relative à la prochaine contractualisation entre la Région et le Pays de Lorient

Novembre 2013



Axes prioritaires pour le pays de Lorient sur la période 2014 – 2020

Les 4 propositions
du Conseil de développement
du pays de Lorient

www.conseil-developpement-pays-orient.fr

12 avenue de la Perrière 56100 Lorient
Tél. : 02 97 88 05 20
Fax. : 02 97 88 22 40



AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SOUHAITE ENRICHIR LA VISION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL CLASSIQUE

Les profonds bouleversements économiques,
sociaux et environnementaux actuels,
constituent des opportunités réelles
de nouvelles pistes
pour le développement local

Mobiliser le territoire et développer le débat public pour aborder sereinement la complexité du monde

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SOUHAITE ENRICHIR LA VISION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL CLASSIQUE

Les profonds bouleversements économiques, sociaux et environnementaux actuels, constituent des opportunités réelles de nouvelles pistes pour le développement local

Le Conseil de développement du Pays de Lorient est heureux de participer à l'élaboration du nouveau contrat de Pays 2014 / 2020. Le présent document a été élaboré par les membres du bureau du Conseil, en se basant sur les travaux réalisés depuis 3 ans. Il est l'occasion d'introduire des éléments nouveaux de réflexion. Il rassemble des propositions envisageables pour le futur, en tenant compte des spécificités locales fortes.

Un contexte de crise et de mutations

Dans la situation de crise que nous traversons, alors que le chômage et la précarité frappent en premier lieu les jeunes, les seniors et les plus modestes, notre société est traversée de fractures, d'incompréhensions, de doutes qui nourrissent l'inquiétude et les extrémismes. Ce constat ne peut nous laisser indifférents. Le chacun pour soi ne doit pas remplacer l'envie de vivre ensemble.

Face aux mutations en cours toutes les énergies doivent être mobilisées. Le territoire de proximité doit être l'espace du vivre ensemble, le lieu des citoyens solidaires et respectueux les uns des autres. Les mutations actuelles ouvrent ainsi de nouvelles pistes intéressantes pour le développement local.

C'est dans ce sens que le Conseil de développement a souhaité travailler en organisant des lieux de débat et d'échanges.

Les commissions du Conseil de développement ont travaillé ces dernières années sur :

- **La place du pays de Lorient en Bretagne,**
 - pilotée par Maurice Benoish et Yann Zenatti,
- **L'économie verte,**
 - pilotée par David Cabedoce, Marie Laure Lamy, Gérard Darris,
- **La coopération culturelle pour le pays de Lorient,**
 - pilotée par Catherine Pouplain, Jean-Philippe Dhollande,
- **L'innovation sociale,**
 - pilotée par Jean Verger.

Un besoin de débat

Pour faire face aux crises et répondre aux nouveaux défis de ce 21^{ème} siècle, la mobilisation des territoires est un véritable enjeu. Pour aborder sereinement la complexité du monde et faire les choix les mieux adaptés en situation d'incertitudes, le développement du débat public et le croisement entre différents types d'expertises et le décloisonnement des institutions constituent des approches incontournables. Dans ces domaines, les conseils de développement sont des partenaires importants pour les collectivités.

Une politique territoriale de développement durable représente un grand enjeu démocratique et nécessite une implication effective de toutes les parties prenantes du territoire. Le besoin

Les Conseils de développement ont vocation à aider les élus dans leurs réflexions en attirant leur attention sur des problématiques nouvelles

d'anticipation est un exercice pratiqué en permanence par les citoyens dans leurs activités. Il faut valoriser cette capacité d'anticipation en fondant une démarche prospective sur la multiplication des échanges et des dialogues pour lutter contre les systèmes figés.

Le rôle des Conseils de développement bretons

«Les Conseils de développement ont vocation à aider les élus dans leurs réflexions en leur formulant des propositions, en attirant leur attention sur des problématiques nouvelles questionnant leur territoire, en apportant au territoire une vision prospective, en mettant en avant des initiatives balbutiantes, en se faisant l'écho de la société, du local au global». Juin 2013

- Note du Conseil régional de Bretagne (extrait).

Le travail du Conseil de développement du Pays de Lorient


Les membres du Conseil de développement se répartissent en trois groupes de travail organisés en commissions permanentes, présidées par des membres. Les travaux sont des saisines du Président du Pays ou des auto-saisines choisies en assemblée plénière du Conseil de développement.

Le Conseil, émanation de la société civile, organise une large consultation des acteurs, des

élus, des experts, des organismes au travers ses auditions, ses rencontres ou encore ses ateliers de co-production de propositions. Pour ces animations, le Conseil a pour mission de faire travailler ensemble des acteurs très diversifiés et pas souvent amenés à se rencontrer. Pour 2012 / 2013, on peut signaler :

- La consultation et l'audition de plus de **30 acteurs économiques et organismes du pays de Lorient dans le domaine de l'économie verte** ;
- L'organisation d'ateliers ouverts rassemblant **50 personnes pour échanger et proposer des axes en matière d'innovation sociale** ;
- La démarche de concertation, d'enquête et de recueil de données, menée sur une année auprès des **30 communes de l'agglomération en matière de coopération culturelle** entre communes et pour les ateliers de co production : 44 participations d'élus, 27 participations de directeurs et techniciens des collectivités, 18 participants d'acteurs culturels.
- **11 personnes**, dont une partie venant d'autres pays bretons, auditionnées sur la question de **la place du pays de Lorient en Bretagne** ;
- Les ateliers prospectifs «Bretagne 2030», ouverts à la société civile rassemblant **plus de 50 personnes** ;
- Enfin, depuis 2009, **plus de 15 conférences ouvertes à tous les publics** sur «quel avenir économique face à la crise» ?





Les **4** priorités du Conseil de développement du pays de Lorient

Le développement local ne se limite pas
à la création d'emplois ou à la croissance
de la population.

Pour élargir la notion de
développement, le Conseil de
développement a souhaité intégrer des
parties moins classiques avec
l'attractivité culturelle d'un territoire,
l'évolution inévitable vers des
économies vertes, l'importance du
social dans l'innovation et
l'élargissement du périmètre en
travaillant avec nos territoires voisins.

Le conseil de développement souhaite valoriser le rôle de la culture comme levier d'attractivité, de créativité, de lien social et de développement économique à l'échelle du Pays de Lorient.

Une coopération culturelle pour une plus grande attractivité de notre territoire

La culture est un enjeu de territoire majeur qui a justifié aux yeux du Conseil un long travail d'investigation, de plus de trois ans. Le pays de Lorient se caractérise par un grand nombre de structures culturelles. Cette vitalité est un ressort d'attractivité et d'identité du territoire, qui se manifeste par la richesse associative, une offre conséquente de manifestations et de pratiques artistiques et un maillage relativement dense d'équipements culturels. L'offre de la programmation des structures culturelles, si elle est plus dense en matière de spectacles vivants, est très polyvalente avec une bonne place aux arts plastiques et à la culture bretonne. La pratique amateur représente un tiers des structures. Enfin jusqu'à 75 lieux d'enseignement jalonnent le territoire.

Afin de rendre plus fluides les échanges et les pratiques culturelles, le conseil s'est penché sur les questions de coopération entre les communes lors d'ateliers organisés en 2013 qui ont suscités un grand intérêt chez les participants.

L'impact de la culture et de la création sur l'attractivité et le rayonnement du territoire, le potentiel économique de la culture, la mise en réseau des acteurs, la mutualisation des ressources, la valorisation de l'utilité sociale de la culture sont les principaux intérêts, manifestés par les élus en charge de la culture et les acteurs culturels, au développement d'actions entre les communes

Objectifs identifiés

- Favoriser les synergies entre élus et société civile dans l'optique de développer les coopérations culturelles sur le territoire.
- Renforcer et valoriser le rôle de la culture comme levier d'attractivité des territoires et comme facteur de lien social et de développement durable.
- Accroître la présence artistique sur le territoire et la diffusion d'une offre culturelle au plus près des habitants.

Les axes prioritaires proposés par le conseil

- Mise en réseau des acteurs : spectacle vivant, musiques actuelles, médiathèques ...ou de potentialités nouvelles à accompagner comme les arts plastiques.
- Mise en place de jumelages entre les communes de différentes taille dans la perspective de développer la circulation des ressources, en favorisant la solidarité, la mobilité et la complémentarité des offres culturelles dans le cadre de parcours partagés.
- Le patrimoine est enjeu stratégique partagé par la majorité des communes. Il offre encore des possibilités de coopération en l'associant éventuellement aussi à l'art contemporain.

Le Conseil de développement veut faire de l'économie verte un axe stratégique

L'économie verte comme source de développement local à accompagner

Les contraintes environnementales, la finitude des ressources, autant que les besoins sociaux et la recherche d'équité sociale poussent à repenser l'économie actuelle dans une perspective de durabilité. L'économie verte suscite des espoirs à la fois de progrès scientifiques et de retombées économiques pour le territoire.

Suite à une série d'auditions, réalisées par le Conseil de développement en 2012 et 2013, dans les principaux domaines économiques concernées par l'économie verte au pays de Lorient, le groupe de travail a dégagé des pistes viables pour le pays de Lorient dans les années à venir.

Objectifs identifiés

- Faire de l'économie verte un axe stratégique transversal du développement local,
- Dégager au niveau local des moyens d'accompagnement et d'expertise de la viabilité économique des projets,
- Créer une conférence annuelle de l'économie verte pour valoriser les avancées de l'économie verte au niveau local, diffuser les résultats et échanger sur les possibilités de synergie entre les projets.

Les axes prioritaires de développement dans les principaux domaines concernés par l'économie verte au pays de Lorient

- Appuyer le développement d'une filière alimentaire locale
- Faire du pays de Lorient un territoire de référence qui favorise le développement des entreprises sur les créneaux de la pêche durable, des navires du futur et de l'éolien offshore flottant,
- Mettre en place un plan ambitieux de soutien à la transition énergétique pour les bâtiments en favorisant les rénovations complètes,
- Développer l'éco-construction et les matériaux bio-sourcés notamment dans les centralités urbaines
- Augmenter significativement la production d'énergie renouvelable et décentralisée : bois, déchets, petit éolien, panneaux photovoltaïques, eaux usées, petite hydraulique...
- Développer l'économie circulaire en réduisant le volume des déchets et en développant de nouvelles filières de recyclage
- Faire du développement durable un axe du développement touristique du pays en favorisant une image «durable et non traditionnelle» des atouts locaux et en soutenant l'obtention d'éco labels.

Le Conseil de développement veut privilégier les actions collaboratives et mixtes et une innovation ascendante stratégique

L'innovation sociale pour un développement décloisonné du pays de Lorient

À la demande des élus de Lorient Agglomération, le Conseil de développement a travaillé sur le volet de l'innovation sociale du Schéma de l'innovation.

Le Conseil de développement dans le cadre d'une démarche participative et ouverte aux acteurs de la société civile a dégagé 17 propositions adaptées à notre territoire.

Il s'est appuyé sur la définition de l'innovation sociale qui consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits par les conditions actuelles du marché, en favorisant la coopération des différents acteurs concernés et des usagers.

Les grands principes identifiés

- Mettre en action les qualités de créativité et d'entrepreneuriat des individus et des organisations,
- La réponse aux besoins sociaux doit s'accompagner de création de richesse et d'emplois,
- Privilégier les actions collaboratives et mixtes
- L'innovation doit être ascendante.

Axes prioritaires pour favoriser l'innovation sociale au pays de Lorient

● Développement économique

- Mobiliser l'épargne locale pour le développement du territoire.

- Développer sur le territoire la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et la formation tout au long de la vie.
- Innover dans le management et la gouvernance des entreprises.
- Étudier l'opportunité de structures de Coworking

● Vivre ensemble et logiques de coopération et de partage

- Favoriser les logiques de partage
- Créer des ateliers de créativité transversaux et des formations communes. Ouverture des espaces publics.
- Favoriser la culture de l'international.

● Gouvernance du territoire

- Réaliser un état des lieux des besoins collectifs locaux.
- Lancer une démarche de prospective participative en associant largement la population en favorisant particulièrement la prise de responsabilité et l'expression des jeunes. Anticiper de manière collective l'impact et les opportunités locales ouvertes par la révolution numérique
- Développer l'ouverture des données publiques aux citoyens
- Élargir les indicateurs de développement et de performance.
- Renforcer le rôle du Conseil de développement

Le pays de Lorient doit continuer à participer à l'équilibre de la «métropole bretonne»

L'insertion du pays de Lorient dans la «Bretagne en réseau»

Le conseil s'est interrogé en 2012 et 2013 sur la place du pays de Lorient face au phénomène de métropolisation, sur la contribution du pays de Lorient au développement breton et sur la pertinence et les possibilités de coopérations avec d'autres territoires.

Pour le Conseil :

- La métropolisation est une notion très utilisée mais qui reste floue et discutable. Il est indispensable de sortir des visions trop hiérarchiques du développement territorial. Il faut privilégier une logique de réseau plus adaptée au fonctionnement actuel de la société et de l'économie.
- La Bretagne n'est pas «bipolaire» et ne doit pas le devenir
La métropole bretonne, c'est la Bretagne en réseau ! La logique métropolitaine appliquée à la Bretagne n'est pas seulement caricaturale. Elle est aussi dangereuse car elle risque de conduire à la concentration des investissements publics sur les 2 plus grandes villes ou sur l'axe Rennes Nantes.
- Un impératif d'innovation et d'ouverture pour tous les territoires bretons.
La préparation des emplois de demain et la compétitivité économique constituent des enjeux pour tous les territoires quel que soit leur taille. L'innovation, la qualité, l'élévation des qualifications et l'ouverture internationale concernent aussi bien les petits territoires ruraux ou littoraux que les grandes agglomérations.

Le pays de Lorient participe au développement de la Bretagne

Le pays de Lorient est un acteur dynamique du développement breton

Il continue à le faire en s'appuyant sur ses atouts pour affronter le monde de demain : la qualité de son cadre de vie, son engagement dans le développement durable, sa capacité à jouer collectif, son économie maritime, son université et sa technopole... tout en connaissant ses vulnérabilités : une accessibilité insuffisante, un niveau de formation à développer, une zone de chalandise encore de taille moyenne, une attractivité liée à la mer encore insuffisamment mise en valeur.

Une ouverture et des coopérations sont indispensables avec les autres territoires

Il est indispensable que le pays de Lorient s'implique dans des partenariats et coopérations avec les autres pays de Bretagne et notamment de Bretagne Sud afin de renforcer son efficacité, sa visibilité et sa durabilité. Favoriser la coopération et les échanges avec l'ensemble des territoires bretons et notamment la Bretagne centrale.

Il faut simplifier le «mille-feuille territorial»

En soutenant et en faisant la promotion de la culture de l'inter-territorialité qui correspond bien au modèle breton.

Le bureau du Conseil de développement du pays de Lorient

Maurice Benoish	SEM Keroman
David Cabedoce	Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan
Thierry Catrou	CFDT
Gabriel Danto	C 2 Sol- Collectif économie solidaire
Jean-Philippe Dhollande	GPS (grandes et petites salles du pays de Lorient)
Gérard Darris	Urbaniste sociologue
Marie Laure Lamy	ALOEN
Joël Moreau	UDOGEC
Claudine Perron	Emglev Bro An Oriant
Catherine Pouplain	Artiste peintre
Jean Verger	Université de Bretagne Sud
Yann Zenatti	ADAPEI Morbihan

Le Conseil de développement du Pays de Lorient est un organe consultatif officiel constitué de membres bénévoles issus du monde de l'entreprises, des syndicats, de l'université, des milieux associatifs et culturels.

Il est l'expression d'une démocratie participative organisée et constitue une force de proposition auprès des élus qui disposent du pouvoir de décision.

Il se veut le lien privilégié entre la société civile et les décideurs politiques.



12 avenue de la Perrière 56100 Lorient

Tél. : 02 97 88 05 20

Fax. : 02 97 88 22 40

www.conseil-developpement-pays-lorient.fr